

ÉLECTIONS AUX CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT – CMA L'U2P ET SES ORGANISATIONS MEMBRES LANCENT LA PLATEFORME PARTICIPATIVE **LA VOIX DES ARTISANS**

Dès janvier 2021, l'U2P et l'ensemble de ses organisations membres se sont engagées dans la préparation des listes en vue des élections aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat prévues en octobre prochain. Au service exclusif des entreprises artisanales, ces listes intitulées « **La Voix des Artisans** » ont pour **objectif de faire valoir toutes les attentes des artisans de France.**

Ainsi, pour être au plus près des demandes des artisans, l'U2P lance aujourd'hui une plateforme participative. Accessible à partir du site lavoixdesartisans.fr, celle-ci permettra de collecter leurs avis et propositions afin d'enrichir le programme des listes et de faire entendre « La Voix des Artisans » lors de tous les grands rendez-vous électoraux à venir.

UNE PLATEFORME PARTICIPATIVE POUR PERMETTRE AUX ARTISANS D'ÊTRE ENTENDUS

Cette nouvelle plateforme participative, en ligne sur le site lavoixdesartisans.fr, a pour but de **recueillir et d'analyser les problématiques auxquelles sont confrontés les artisans** dans leur quotidien de chefs d'entreprise, particulièrement éprouvés ces derniers mois par la crise sanitaire et économique. Elle permet à chaque artisan de témoigner, de discuter, de faire part de ses difficultés, de partager ses coups de cœur et ses coups de gueule.

Ces témoignages seront traités et synthétisés en fonction de plusieurs critères tels que le métier exercé, la situation géographique des artisans et/ou les thématiques abordées. Ils enrichiront ainsi, au fur et à mesure, le programme des listes « La Voix des Artisans » soutenues par l'U2P et ses organisations membres, la CAPEB, la CGAD, la CNAMS et la CNATP. Le premier débat interroge les artisans sur la question de la prolongation des aides à l'apprentissage et à la professionnalisation.

UN ESPACE POUR ANIMER LE DÉBAT PUBLIC

La plateforme a également vocation à nourrir le débat public et à mettre en lumière les sujets centraux pour l'artisanat. Six principales thématiques seront ainsi proposées. Dans un premier temps, la parole sera donnée aux artisans, pour qu'ils puissent s'exprimer pour ou contre une proposition détaillée. Dans un second temps, un débat donnant la parole à deux contradicteurs sera organisé en direct à partir du studio TV de l'U2P.

Ces débats nourris visent à interpeller les décideurs politiques et le grand public, afin de faire connaître les combats de l'artisanat. Ils ont pour objectif de donner sa juste place à l'artisanat dans le débat public, notamment à l'approche des élections régionales de 2021 ainsi que pour les élections présidentielle et législatives de 2022.

L'ensemble de ces éléments s'accompagnera d'un dispositif d'ampleur avec des prises de parole des candidats sur les listes « La Voix des Artisans » ainsi que d'une campagne médiatique et digitale.

LES LISTES « LA VOIX DES ARTISANS » EN PRÉPARATION POUR LES PROCHAINES ÉLECTIONS AUX CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT – CMA

Les CMA sont appelées à se renouveler lors des élections consulaires en fin d'année 2021. L'U2P et l'ensemble de ses organisations membres sont en train de constituer les listes de candidats qui seront intitulées « La Voix des Artisans ». Elles mettront au cœur de leur campagne les priorités suivantes :

- **REPLACER L'ARTISANAT,** première entreprise de France, au centre des politiques publiques et des actions de relance économique ;
- **ASSURER UN SERVICE DE PROXIMITÉ** de qualité à chaque artisan, en complémentarité avec les missions des organisations professionnelles ;
- **RENFORCER L'IDENTITÉ ARTISANALE** et poursuivre la promotion de l'Artisanat ;
- **ACCOMPAGNER LA MODERNISATION,** les transitions numérique et énergétique, et l'effort de formation, notamment l'apprentissage, des entreprises artisanales.

Historiquement, l'U2P est l'organisation qui fédère et défend les artisans. Ses candidats sont des artisans au service exclusif des entreprises artisanales.

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

CONTACTS PRESSE

U2P

Jean-Côme Delerue

Tél. : 01 47 63 31 31 - 06 77 64 40 78

jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

Tél. : 01 47 63 31 31 - 06 73 19 57 64

odassetto@u2p-france.fr

LA VOIX DES ARTISANS

AGENCE RUMEUR PUBLIQUE

presse@lavoixdesartisans.fr

12, rue des Céréales – Bâtiment 127

93 210 La Plaine Saint-Denis

Jérôme Saczewski – Tél. : 01 80 89 87 12

Mathias Koubi – Tél. : 01 80 89 87 17

Basile Rabouille – Tél. : 01 80 89 87 21



U2P union
des entreprises
de proximité

